

L'intérêt du Projet du Poste Optique :

Restaurer un monument historique qui nous appartient, le faire reconnaître au Patrimoine National afin que les collectivités territoriales assurent sa conservation.

Rassurons-nous : l'objectif n'est pas que le site devienne international ! Vu sa localisation, il sera accessible aux amateurs et professionnels du patrimoine, aux guides accompagnateurs du canton, de la vallée, du département, de la région, qui peuvent l'intégrer dans un circuit spécifique.

L'association interviendra dans la promotion du site, à chaque étape de son évolution.

Dans quelques années, le poste optique retrouvera sa construction d'origine.

Crédits photographiques : Bodelet Jean-Gabriel, Giroud Sylvie.

Document imprimé par nos soins en Juin 2017

Infos pratiques

Association

"Fêtes et Patrimoine Lagerain"

Bureau 2017

Présidente : GIROUD Sylvie

Vice-Président : MARTIN Jean-Louis

Trésorière : COULANGES Jeannine

Secrétaire : MARCHAND-MAILLET Christelle

Cotisation adhérent : habitant St Léger : 10 Euros

Cotisation Actif : toute commune bienvenue : 10 Euros

Siège social :

Mairie de Saint Léger

Rue de la Mairie. 73220 St Léger

Adresse de gestion:

Le Domaine

Impasse de la Fassire. 73220 St Léger

Téléphone : 04 79 36 35 72

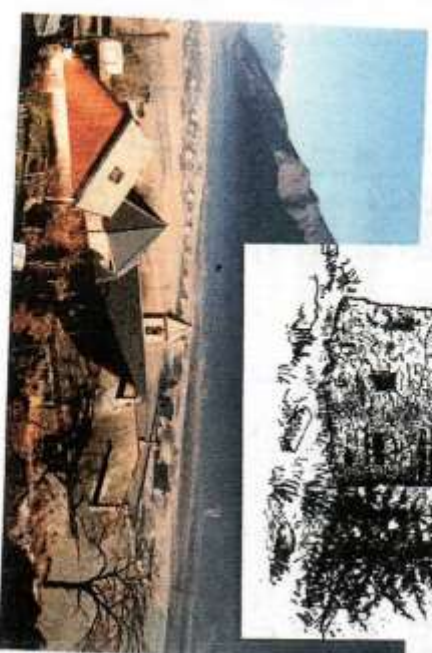
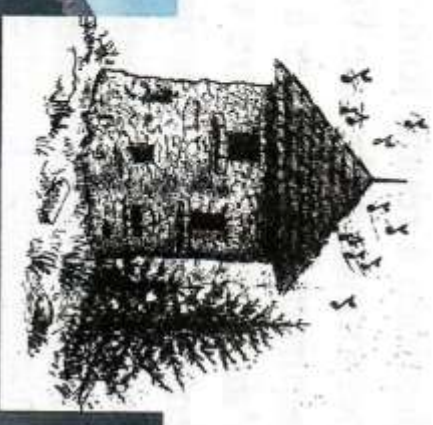
Message : ass.pat.Lagerain@orange.fr

Association

Fêtes et Patrimoine Lagerain

Association loi 1901

N° Siren : 830 193 637



tel : 04 79 36 35 72

« Fêtes et Patrimoine Lagerain »

est une association communale destinée à réunir toutes les personnes de bonne volonté qui aspirent à participer à l'animation de notre village, à entreprendre des projets collectifs, à transmettre la mémoire de nos aînés :

Le patois, la tradition orale, les chants, les fêtes traditionnelles, les édifices bâtis, les fours à pain, les fontaines, les murs en pierres sèches, les demeures anciennes, l'histoire des familles... les cultures, les métiers qu'ont exercé nos prédécesseurs (le tabac, la vigne, la vannerie...): tout cela constitue notre patrimoine...

Partageons-le avec nos enfants, dans une belle farandole pour brûler l'hiver, par exemple :



Les failles 2017

« Fêtes et Patrimoine Lagerain »

Est aussi une structure juridique, reconnue par l'Etat, qui peut porter des projets et solliciter des subventions : comme le projet de restauration du Poste Optique, qui nécessitera une préparation du chantier, des partenariats, des fonds publics...



Le Poste Optique aujourd'hui

...et un autofinancement. Des manifestations culturelles, festives, des dons peuvent alimenter un compte que l'association attribuera à cette réalisation.